



PERSONNES AVEC UN HANDICAP MOTEUR PRATIQUANT DEBOUT :

Réflexes à adopter avec les personnes ayant un handicap moteur pratiquant debout :

- ✦ Je garde en mémoire que la plupart **des handicaps ne sont pas visibles**.
- ✦ Certaines personnes, telles que IMC (Infirme Moteur Cérébral) ou hémiplegiques, peuvent avoir des difficultés d'élocution mais gardent toutes leurs facultés intellectuelles et cognitives. **J'évite donc d'adopter une attitude infantilisante** en m'adressant à elles.
- ✦ Pour certains handicaps, le périmètre de marche peut être diminué, ou le déplacement peut être une source de difficulté. Je n'hésite pas à **proposer une main ou une épaule pour accéder au lieu de pratique**, ou à proposer de porter le matériel de la personne concernée.
- ✦ Je tâche de **tenir compte d'une possible fatigabilité** des sportif·ve·s handis qu'ils n'expriment pas toujours facilement.
- ✦ Pour les sports collectifs le choix du poste au sein d'une équipe doit être discuté en fonction des capacités et difficultés des membres concernés. Je fais donc en sorte de m'assurer que **le poste proposé à la personne en situation de handicap lui convient**.
- ✦ L'émotivité peut s'observer chez les personnes porteuses de certains handicaps. Je **reste donc à l'écoute pour leur donner confiance**.